

ACTUALITE FISCALE

11 avril 2019
Patrick VIAULT

Public :

Experts-comptables, collaborateurs et commissaires aux comptes

Prérequis :

Aucun

Objectif :

Appréhender les principales nouveautés fiscales issues de la jurisprudence, de la doctrine administrative et des textes de loi ou réglementaires ainsi que leurs conséquences pour les entreprises et les particuliers.

Contenu de la formation :

Fiscalité des particuliers

- Prélèvement à la source : régularisations
- Campagne déclarative 2019
- CITE
- Réduction de capital et RCM
- Rémunération d'un associé d'EURL
- Rémunération des associés de SEL
- Heures supplémentaires et CSG

Mesures intéressant les entreprises

- Projet de loi portant création d'une taxe sur les services numériques et modification de la trajectoire de baisse de l'IS
- Mesures « gilets jaunes »
- Exonération des plus-values professionnelles
- Cession à un prix minoré et AAG

TVA

- Droit d'entrée du bail commercial
- TVA immobilière et vente de TAB

Moyens pédagogiques et techniques :

Support pédagogique envoyé par mail avant le jour de la formation.

Quiz

Modalités de suivi de la formation :

Formation en présentiel.

Feuilles de présence signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.

Fiches d'évaluation à compléter par chaque stagiaire et à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.

Une attestation individuelle de formation est envoyée au stagiaire.

Modalité d'organisation :

- **Lieu :** Best Western Dauphitél, 16 avenue de Kimberley à Echirolles
- **Durée :** 4h
- **Horaire :** 14h-18h
- **Groupe :** 50 personnes